

APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

**Recrutement d'un consultant individuel pour l'atelier de récolte des effets
(outcomes harvesting) du PDDAA XP4**

Date d'ouverture de l'appel : 27/05/ 2025

Date de clôture : 11/06/2025

CEI No. 08-2025

Le projet EX-Pillar 4 du Programme global de développement agricole en Afrique (CAADP-XP4) est financé par l'Union européenne dans le cadre du programme DeSIRA et géré par le Fonds international pour le développement agricole (FIDA). Le projet, d'une durée de 5 ans, s'étend de mars 2019 à décembre 2024 et est mis en œuvre par un consortium de cinq organisations de recherche et d'innovation agricoles : l'African Forum for Agricultural Advisory Services (AFAAS), le Forum for Agricultural Research in Africa (FARA), l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et australe (ASARECA), le Centre de coordination de la recherche et du développement agricoles pour l'Afrique australe (CCARDESA) et le Conseil d'Afrique occidentale et centrale pour la recherche et le développement agricoles (CORAF).

Le projet soutient la transformation de l'agriculture africaine basée sur la science et l'innovation sensibles au climat, en renforçant les capacités des cinq organisations (AFAAS, ASARECA, CCARDESA, CORAF et FARA) à remplir leur mandat de recherche agricole pour le développement (AR4D) et d'aider collectivement les pays africains à mettre en œuvre les domaines pertinents du Programme global pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA).

Alors que le projet arrive à la fin de son cycle de mise en œuvre (décembre 2025), le CORAF souhaite évaluer comment le projet a contribué au changement, notamment dans des domaines tels que le développement institutionnel, l'innovation climatique, l'autonomisation des femmes et des jeunes et la gestion du savoir. À cette fin, le CORAF cherche à recruter un consultant qualifié pour une évaluation externe indépendante couvrant la période de mise en œuvre du projet.

Le directeur exécutif du CORAF invite les consultants individuels ayant les qualifications requises comme indiqué dans le mandat à exprimer leur intérêt pour cet appel.

Les tâches à accomplir et d'autres renseignements liés au déroulement de la mission sont décrits dans le mandat ci-dessous.

Les candidats intéressés doivent fournir un avis de manifestation d'intérêt et un CV mis à jour avec des références mettant en évidence la performance et l'expérience de services similaires.

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur les qualifications du consultant conformément aux règles contenues dans le manuel des procédures administratives, financières et comptables du CORAF.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Secrétariat exécutif du CORAF par courriel à c.sobgui@coraf.org avec une copie à procurement@coraf.org.

Les consultants intéressés par cet appel doivent soumettre une lettre d'intérêt décrivant la performance et l'expérience de contrats similaires et un CV détaillé avec des copies de diplômes et certificats de travail à l'adresse électronique suivante : procurement@coraf.org au plus tard le **11 juin 2025 à 17H00 GMT**.

Dr Moumini SAVADOGO
Directeur exécutif

Recrutement d'un consultant individuel pour l'atelier d'évaluation des résultats du PDDAA XP4

1. Contexte

Le projet EX-Pillar 4 du Programme global de développement agricole en Afrique (CAADP-XP4) est financé par l'Union européenne dans le cadre du programme DeSIRA et géré par le Fonds international pour le développement agricole (FIDA). Le projet, d'une durée de 5 ans, s'étend de mars 2019 à décembre 2024 et est mis en œuvre par un consortium de cinq organismes de recherche et d'innovation agricoles : le Forum africain pour les services de conseils agricoles (AFAAS), le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et australe (ASARECA), le Centre de coordination de la recherche et du développement agricoles pour l'Afrique australe (CCARDESA) et le Conseil Ouest et Centre Africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF).

Le projet soutient la transformation de l'agriculture africaine basée sur la science et l'innovation intelligents au climat, en renforçant les capacités des cinq organisations (AFAAS, ASARECA, CCARDESA, CORAF et FARA) à remplir leur mandat de recherche agricole pour le développement (AR4D) et d'aider collectivement les pays africains à mettre en œuvre les domaines pertinents du Programme global de développement agricole pour l'Afrique (PDDAA). Le projet est aligné sur le plan stratégique 2018-2027 du CORAF. Il a contribué aux domaines d'intervention 2 et 3 du plan opérationnel 2023-2027, à savoir la politique, les institutions et le marché axés sur les jeunes et les femmes en particulier alors que le PDDAA XP4 arrive à la fin de son cycle de mise en œuvre (décembre 2025), le CORAF veut mener un exercice de récolte des effets (Outcomes harvesting) comme activité d'évaluation clé pour évaluer comment le projet a contribué au changement, en particulier dans des domaines tels que le développement institutionnel, l'innovation climatique, l'autonomisation des femmes et des jeunes et la gestion du savoir. À cette fin, le CORAF cherche à recruter un consultant qualifié pour une réflexion externe indépendante couvrant les cinq dernières années de la période du projet (2020-25).

La mission devrait être entreprise en juin 2025.

2. Objectifs

Le but ultime de cette activité est de travailler avec l'équipe de mise en œuvre du projet CAADP XP4 pour documenter les changements découlant des interventions du projet, particulièrement dans les domaines du développement institutionnel, de l'innovation climatique, de l'autonomisation des femmes et des jeunes et de la gestion des connaissances. Les résultats documentés serviront de produit de connaissance à diffuser auprès d'un public plus large et à éclairer les programmations actuelles et futures.

Les objectifs spécifiques de la consultation sont :

- Identifier et décrire les résultats escomptés (ou non) (positifs ou négatifs) **générés par le PDDAA XP4 dans les domaines du développement institutionnel, de l'innovation climatique, de l'autonomisation des femmes et des jeunes et de la gestion des connaissances.**
- Déterminer le niveau de la contribution du PDDAA XP4 (établir un lien de causalité direct ou indirect) aux résultats identifiés.
- Évaluer les résultats du projet face aux défis clés et élaborer des recommandations pour les programmations futures.

- Identifier les leçons apprises et les meilleures pratiques liées au contexte du projet, aux acteurs engagés, aux stratégies appliquées dans la mise en œuvre et aux changements observés.
- Préparer un rapport détaillé et une brève présentation qui reflète les changements importants vécus par les organisations bénéficiaires cibles, leurs perceptions et la contribution de l'intervention du PDDAA XP4 à ces changements, qui seront également démontrés par des études de cas narratives.

3. But de la récolte des résultats

Le but de cet exercice de récolte des effets est :

- Identifier et documenter les changements concrets dans les comportements, les politiques, les pratiques, les relations ou les actions qui se sont produits en raison des interventions du PDDAA-XP4.
- Comprendre comment ces changements sont survenus et dans quelle mesure le projet a contribué.
- Appuyer les rapports fondés sur des données probantes pour le rapport final du PDDAA-XP4 (2026).
- Fournir des renseignements sur l'apprentissage et la redevabilité pour les bénéficiaires et la conception future du programme.

4. Portée et objectif

La récolte des résultats se concentrera sur les domaines thématiques suivants :

- Renforcement des capacités des institutions et des individus
- Influence des politiques au niveau national ou régional
- Pratiques d'innovation et d'adaptation résilientes aux changements climatiques
- Autonomisation des jeunes et des femmes
- Partenariats et collaboration entre les intervenants

Les résultats seront capturés dans l'ensemble des pays et institutions engagés par le CORAF et conjointement avec les autres partenaires de mise en œuvre.

5. Méthodologie

L'évaluation suivra de façon générale le processus d'exploitation des résultats et comportera donc les étapes suivantes :

- **Développer la méthodologie**
 - *Définir la portée, les questions clés et les intervenants*
 - *Sélection des domaines thématiques et des parties prenantes cibles*
- **Collecte des informations**
 - **Recueillir des preuves de changements auprès des participants.**
 - *Révision de la documentation pertinente*
 - **Vérifier avec des documents, des témoignages ou d'autres preuves.**
 - *Validation des résultats par triangulation avec plusieurs sources de données*

- **Analyser les résultats – Évaluer leur importance, leur contribution et leurs tendances.**
 - *Rédaction du rapport (qui a changé quoi, quand, où et comment)*
 - **Interpréter les observations – Comprendre les répercussions sur l'apprentissage et la prise de décisions**
 - **Catégorisation par produit (capacité, partenariats, politique, GS, etc.)**
 - *Analyse des résultats pour évaluer l'influence du PDDAA-XP4*
- **Appuyer l'utilisation des constatations**
 - *Synthèse des principales observations, des résultats et des leçons apprises*
 - *Partager les résultats pour l'amélioration du programme, la redétabilité ou l'adaptation de la stratégie.*

6. Résultats attendus

The main expected results are:

- Un ensemble d'énoncés de résultats vérifiés, liés aux interventions du PDDAA-XP4
- Notes thématiques ou études de cas mettant en évidence les changements les plus significatifs
- Recommandations pour la mise à l'échelle, la durabilité et la programmation future
- Un rapport de récolte des effets (outcomes harvesting) finalisé qui peut fournir une orientation à l'évaluation globale du PDDAA-XP4 dans la couverture géographique du CORAF

7. Produits livrables

- Rapport initial avec méthodologie détaillée, plan de travail/ calendrier et outils de collecte de données provisoires, structure des études de cas narratives
- Matrices de résultats : Première ébauche des résultats à soumettre deux jours après l'examen de fond et avant la séance de récolte des résultats. La deuxième version de la matrice des résultats doit être soumise 2 jours après l'atelier/ la collecte de données et avant l'analyse des résultats. La troisième matrice de résultat doit être soumise avec un projet de rapport d'évaluation.
- Un projet de rapport bien rédigé, avec une description de la méthodologie utilisée, y compris des résumés d'études de cas et des conclusions. Écrit en anglais pour un public non universitaire.
- Présentation PowerPoint des principales constatations.
- Rapport final d'évaluation : 30 pages maximum, y compris les principales conclusions, devraient être présentées en vue de formuler des recommandations, bien structurées et conçues. , Clair et concis, limité aux points essentiels, Documents détaillés joints en annexe.
- Le rapport être présenté en anglais

8. Durée

La durée de cette mission est de treize (13) jours. Le lancement aura lieu en juin 2025.

9. Profil du consultant

Le consultant doit posséder des qualifications pertinentes et une vaste expérience de travail dans la mesure de l'impact sociopolitique et des évaluations. La préférence sera accordée aux personnes qui ont des preuves de l'accomplissement d'une tâche similaire.

Le ou les consultants doivent avoir les qualifications et l'expérience suivantes :

- Maîtrise ou doctorat en agro-économie, socio-économie, économie du développement, statistiques, sciences sociales ou dans un domaine connexe.
- Plus de 8 ans dans le domaine du S&E, en particulier dans les évaluations participatives axées sur l'utilisation
- Un dossier académique et professionnel éprouvé, avec une vaste connaissance et expérience dans les domaines des études de développement, des politiques publiques, de l'économie, de la gouvernance, des affaires, des sciences sociales, de l'agroéconomie .
- Expérience significative de la conception et de la direction d'évaluations ou d'examens fondés sur la collecte des résultats, y compris une compréhension démontrable des approches qualitatives/participatives.
- Expérience avérée des méthodes de recherche qualitative et quantitative.
- Une solide analyse critique a démontré l'excellence de la documentation des pratiques exemplaires, des leçons tirées et des cas d'expérience, ainsi que de la préparation de rapports crédibles de haute qualité, clairs et concis.
- Capacité de communiquer efficacement à distance, avec des personnes de cultures différentes et d'établir un lien avec elles, ce qui démontre sa capacité à voir les problèmes du point de vue des autres.
- Excellentes compétences en communication écrite et verbale en anglais.
- Bonne connaissance de l'Afrique occidentale et centrale.

10. Soumission des offres

Les candidats intéressés par le programme doivent envoyer leur expression d'intérêt et leur curriculum vitae détaillé par courriel à procurement@coraf.org **au plus tard le 10 juin 2025 à 17 h 00 GMT.**

Seul le candidat retenu sera contacté pour le reste du processus de sélection.

Le CORAF se réserve le droit de relancer l'appel à manifestation d'intérêt si les demandes reçues n'ont pas été satisfaisantes.

FRAUDES, CORRUPTION, CONFLITS D'INTERET, EXPLOITATION, ABUS SEXUEL ET HARCELEMENT SEXUEL

***Fraudes, corruption** : les soumissionnaires, fournisseurs, entrepreneurs et leurs sous-traitants doivent observer, lors de la passation et de l'exécution des contrats les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. En particulier, ils doivent éviter tout acte de corruption et toutes manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives dans le but d'octroyer ou d'obtenir un marché passé par le CORAF. Tout comportement déviant fera l'objet de sanctions appropriées (annulation du marché, exclusion des marchés futurs passés par le CORAF, licenciement du personnel du CORAF coupable de ces actes.*

Conflits d'intérêts : Les règles du CORAF exigent que toute entreprise qui participe à une procédure de passation de marchés ne se trouve pas en situation de conflits d'intérêts. Deux cas de figure peuvent être envisagés :

- L'entreprise fournit des biens, des travaux ou des services (autres que des services de consultants) qui font suite ou sont directement liés aux services de conseil pour la préparation ou l'exécution d'un projet qu'elle a fourni ou qu'une entreprise qui lui est affiliée a fournis ;
- L'entreprise (son personnel y compris) entretient une proche relation d'affaires ou familiale avec un membre du personnel du CORAF : i) qui intervient directement ou indirectement dans la préparation du dossier d'appel d'offres ou des spécifications du marché, et/ou dans le processus d'évaluation pour ledit marché ; ou ii) qui pourrait intervenir dans l'exécution ou la supervision de ce même marché.

L'expression « **Exploitation et Abus Sexuels (EAS)** » englobe les significations ci-après :

- L' « **Exploitation Sexuelle** » (ES), définie comme le fait d'abuser ou de tenter d'abuser d'un état de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance à des fins sexuelles, incluant, mais sans y être limité, le fait de profiter monétairement, socialement ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'une autre personne;
- Les « **Abus Sexuels** » (AS), définis comme toute intrusion physique ou menace d'intrusion physique de nature sexuelle, soit par force ou sous des conditions inégales ou par coercition ;
- Le « **Harcèlement Sexuel** » (HS) est défini comme toute avance sexuelle importune, toute demande de faveurs sexuelles ou tout autre comportement verbal ou physique à connotation sexuelle par le personnel de l'Entrepreneur à l'égard d'autres personnels de l'Entrepreneur ou du Maître d'Ouvrage ;

Toute entreprise qui s'avérerait être en situation de conflit d'intérêts ou d'exploitation, d'abus ou d'harcèlement sexuel ne pourra obtenir un marché du CORAF.

(Fin du document)